

PROCOLE SANITAIRE DE MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS



Le présent protocole repose sur :

- La doctrine élaborée par les autorités sanitaires ; document de référence à jour : « Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés – Etape 3 du déconfinement au 24 juin 2020 », Ministère du Travail
- Les prescriptions des pouvoirs publics
- Le plan de continuité d'activité de Desautel référencé DIR Q 6007
- Les mesures SSE édictées par Desautel dans le cadre de la reprise des activités.

Il vise à présenter les mesures prises pour permettre la continuité des activités de formations à la lutte contre l'incendie, à l'évacuation, et au secourisme. Il est susceptible d'être modifié en fonction de nouvelles prescriptions émises par les pouvoirs publics.

Son efficience repose également sur la responsabilité individuelle des différents acteurs présents en formation.

Les mesures reposent sur les principes généraux :

- Prise en compte de votre protocole de sécurité
- Respect des procédures présentées par notre formateur
- Limitation du nombre de personnes présentes simultanément en salle de formation
- Maintien de la distanciation physique
- Application de mesures barrières
- Nettoyage et désinfection des matériels
- Information et communication.

Les instructeurs-animateurs DESAUTEL sont dotés de : gants et masques jetables, visière, gel hydroalcoolique, produit désinfectant.

1) Prise en compte de votre protocole de sécurité

Dans ce protocole s'il existe, vous indiquerez à notre formateur quelles sont les consignes et modalités de travail dans vos locaux : contrôle d'accès, protocole de nettoyage de l'établissement, plan de circulation dans et hors des locaux, port de masque obligatoire, accompagnement par un représentant du client (en charge de l'application des gestes barrières), mesures à prendre en cas de suspicion de cas « Covid » parmi les stagiaires.

Pendant toute la durée de son intervention dans votre établissement, notre formateur se conformera strictement à vos consignes.

2) Salle de formation :

Nous vous demandons de mettre à disposition une salle de formation permettant d'accueillir tous les stagiaires prévus en respectant les mesures de distanciation sociale, en l'occurrence une distance d'un mètre entre chaque individu.

A défaut, le port du masque pour chaque personne présente, sera obligatoire.

Dans la mesure du possible, organiser un sens de circulation dans la salle avec une porte d'entrée et une porte de sortie.

3) Affichage dans la salle de formation

Conformément aux directives gouvernementales, nous vous demandons d'assurer un affichage des consignes sanitaires dans les lieux de formation et dans chaque salle de formation. Pour mémoire, ces consignes sanitaires doivent constituer une annexe à votre règlement intérieur.

4) Nettoyage de la salle de formation :

Nous vous demandons de procéder au nettoyage (par virucide) de la salle de formation avant le début de la formation : mobilier (tables, chaises, tableaux, paperboard...), interrupteurs, portes, poignées de portes, boutons d'ascenseurs, écrans tactiles, claviers, souris, comptoir d'accueil.

5) Accueil des stagiaires

L'accueil des stagiaires se fera en respectant les gestes barrières et règles de distanciation.

6) Signature de la feuille de présence

Chaque stagiaire doit venir avec son propre stylo. Avant de toucher la feuille de présence et de signer, chaque stagiaire devra se laver les mains avec de l'eau savonneuse ou une solution hydro-alcoolique.

Avant de reprendre la feuille de présence, le formateur Desautel se lavera les mains avec de l'eau savonneuse ou une solution hydro-alcoolique.

La même procédure sera appliquée pour toute manipulation de papiers dans le cadre de la formation (questionnaires de satisfaction, QCM etc...).

Les stylos ne se prêtent pas, ou alors ils sont nettoyés entre chaque utilisation. Si cette mesure n'est pas applicable, le formateur signera à la place des stagiaires.

7) Masques et visière

Pendant toute la durée de la formation en salle, le formateur Desautel portera une visière. Le protocole national de déconfinement rappelle que le port de la visière ne dispense pas de celui du masque, dans les cas où les critères de distanciation physique ne peuvent être respectés.

Pendant la partie pratique de manipulation des extincteurs, notre formateur portera un masque.

Pour les stagiaires, la non utilisation des masques durant les formations est conditionnée à la mise en place d'une organisation de la formation et à une configuration des salles permettant de garantir le respect des règles de distanciation physique. Donc, en cas d'impossibilité d'assurer la distanciation physique, ou en cas de rupture, même temporaire, de cette distanciation physique, les stagiaires doivent porter un masque.

Si vos stagiaires doivent porter un masque, notre formateur leur précisera les modalités à respecter pour mettre et enlever un masque :

Comment mettre mon masque chirurgical ?



Comment mettre mon masque FFP2?



Notre formateur ne gère pas les déchets « masques » ou « gants » des stagiaires. Après usage, il jettera son propre masque dans un double sac poubelle prévu à cet effet. Ce sac ne sera jeté dans une poubelle classique que 24h après sa fermeture.

8) Exercices de manipulation d'extincteurs

Avant de sortir ses extincteurs et de les disposer sur le sol, le formateur se lave les mains avec de l'eau savonneuse ou une solution hydro-alcoolique.

Avant chaque utilisation d'un extincteur, chaque stagiaire devra se laver les mains de la même manière.

Si ce nettoyage individuel et à tour de rôle n'est pas possible, l'instructeur-animateur Desautel procédera à une « démonstration d'utilisation » : il montrera comment on utilise un extincteur à eau

et un extincteur CO2 et les stagiaires observeront ces manipulations. Il notifiera cette spécificité sur le BL ou dans le registre de sécurité.

Afin d'éviter la transmission du virus entre stagiaires, l'utilisation de serpillières ou de couverture anti-feu qui se passeraient de mains en mains, sont proscrites.

9) Exercices d'évacuation

Dans le cadre d'exercices d'évacuation, les mesures de nettoyage présentées au point 3 sont applicables à l'ensemble de l'établissement, notamment aux poignées de portes, tourniquets etc. Notre formateur portera un masque.

Les mesures de distanciation sociale sont applicables, même pour un exercice d'évacuation. Vous veillerez à ce que, pendant l'évacuation, les personnes circulent en file indienne à plus d'un mètre les unes des autres, et non pas de front.

En amont de l'exercice, nous vous demandons :

- De procéder au nettoyage complet de votre établissement, y compris les éléments mobiles
- De demander au personnel de respecter les mesures de distanciation sociale, et les gestes barrières
- De veiller, au point de rassemblement, et conjointement avec notre formateur, au maintien des mesures de distanciation physique. En cas de rupture de la distanciation physique, les personnes évacuées doivent porter un masque.

10) Formations SST

Moyennant des adaptations pédagogiques, précisées dans les recommandations de l'INRS des 8 et 26 juin 2020, et connues de nos formateurs SST, les formations initiales et MAC SST sont réalisables.

Nos formateurs sont dotés des équipements, notamment jetables (gants, surblouses, draps, masques) qui permettent la réalisation des formations SST conformément aux recommandations de l'INRS.

11) Formations en réalité virtuelle

Nos formateurs disposent de masques jetables, qu'on applique à l'intérieur du casque de réalité virtuelle. Ce masque sera changé entre chaque stagiaire, et notre formateur procédera à un nettoyage du masque et des manettes.

12) Signature du BL et du registre de sécurité

Le formateur Desautel et le client signeront le BL avec chacun son stylo. Avant et après la manipulation du BL, notre formateur observera le même protocole de nettoyage que pour les feuilles de présence (point 5).

Idem pour le remplissage du registre de sécurité.

13) Information et communication

Le présent protocole est adressé au contact entreprise, sur demande, dans la phase de planification et de logistique de la formation.

Le présent protocole est réputé être connu des formateurs.

Les fiches techniques des produits de désinfection utilisés sont tenues à votre disposition sur demande.